



COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 09 JANVIER 2019

PRÉSENTS :

Didier Jacquemin, qui préside.

Karine BÉ, Alain BEAUREGARD, Pascal CANDEILLE, Fabien DESHOMMES, Kévin NICOLAS, Pascal PRÉVOST, Bach-Lien TRAN.

EXCUSÉE : Myriam DIEMER.

INVITÉS :

Julie CALOONE, Samir OUBOUDINAR

Le Président Didier JACQUEMIN ouvre la séance à 19 H 20.

I – SECRETARIAT GÉNÉRAL :

1-1 Validation du compte-rendu du dernier CA :

Vote 1 : 7 votants ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 7

Le compte-rendu du conseil d'administration du 19 novembre 2018 est adopté à l'unanimité.

II – FORMATION OFFICIELS TECHNIQUES :

2-1 Formation GEO :

Une formation est prévue les 2 et 3 mars 2019 au siège du comité.

3-2 Formation arbitre :

Une formation Arbitre de ligue accrédité est prévue les 22 et 23 juin au gymnase Coubertin dans le cadre du tournoi du CSM20. Un appel à formateur est en cours mais pour l'instant aucun formateur n'est disponible.

III – INFORMATIONS DU PRÉSIDENT :

3-1 Points sur les rendez-vous avec les mairies :

15 mairies ont été rencontrées. 3 mairies vont être rencontrées cette semaine.

Les deux mairies restantes sont la maire du 7^{ème} et celle du 18^{ème}.

L'impression générale de ces rendez-vous est que les mairies d'arrondissement connaissent peu le badminton et ses dirigeants.

Ils attendent en général autre chose que la simple pratique dans un gymnase.

3-2 Evolution des licenciés parisiens :

Nous avons atteint fin décembre 2018 le seuil minimum pour pérenniser nos emplois, à savoir 3998 licenciés. Nous constatons que la plupart des gros clubs sont en recul par rapport à la saison dernière.

3-3 Création du Groupe de travail des présidents de club

4 présidents sont pour l'instant intéressés par le groupe de travail.

3-4 Préparation de la réunion des vœux prévue le 16 janvier 2019

L'ordre du jour prévu est le suivant :

- Point sur le début de saison
- Présentation du dispositif Badminton Seniors
- Point sur les rencontres avec les mairies d'arrondissement

Cette réunion sera axée sur l'importance de l'animation des clubs et de la participation à la vie sociétale de leur arrondissement.

3-5 Informations de la ligue Ile de France

Didier Jacquemin informe les membres du CA de quelques dossiers du badminton francilien :

- Accès au haut-niveau ;
- Autorisations de formations ;
- Compétitions fédérales ;
- Gouvernance de la ligue.

3-6 Révision des subventions accordées aux clubs

Une révision des tarifs et une décision sur le maintien des subventions accordées aux clubs parisiens sont soumises aux membres du CA

- Subvention accordée aux clubs ayant des jeunes participant aux compétitions fédérales

Vote 2 : 7 votants ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 7

Les subventions accordées aux clubs ayant des jeunes participant aux compétitions fédérales sont maintenues à l'unanimité.

- Subvention accordée aux organisateurs d'étapes du circuit Jeunes départemental

Vote 3 : 7 votants ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 7

La subvention accordée aux organisateurs d'étapes du circuit Jeunes départemental, d'un montant de 100€ par organisateur, est maintenue à l'unanimité.

[Arrivée de Kevin NICOLAS – 8 votants]

- Subvention accordée aux organisateurs d'un championnat départemental individuel

Vote 4 : 8 votants ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 8

La subvention accordée aux organisateurs d'un championnat départemental individuel est maintenue à l'unanimité.

- Récompense accordée aux vainqueurs d'une division du championnat interclubs départemental

Vote 5 : 8 votants ; Contre : 0 ; Abstentions : 0 ; Pour : 8

La récompense accordée aux vainqueurs d'une division du championnat interclubs départemental, d'un montant de 100€ par vainqueur, est maintenue à l'unanimité.

IV – VIE SPORTIVE :

4-1 Interclubs vétérans et féminin :

Les inscriptions sont en cours.

4-2 Championnats départementaux individuels :

Les inscriptions sont en cours. Déjà 127 inscrits au championnat de simple.
Un point est fait sur l'organisation du championnat départemental de simple.

V – FINANCIER :

Faute de temps, ce point est reporté.

La séance est levée à 22 H 00.

Le Président du Comité de Paris.
Didier JACQUEMIN



Le secrétaire de séance.
Pascal CANDEILLE

